

Projet République : vente de la parcelle contestée

Le conseil municipal a adopté la cession de la parcelle destinée à accueillir la halle gourmande et l'espace commercial du projet République. Les élus de l'opposition se prononcent contre le verdict.

Le débat

Le conseil municipal a adopté lundi soir la vente de la parcelle recouvrant l'ancien parking à barrières République, destiné à accueillir la future halle gourmande et un espace commercial. L'espace situé entre les rues Auber, Saint-Laurent, Jean-Eudes et la place de la République a été vendu à deux sociétés locales : Secoprom et Toscaleo conseil.

« La priorité sera donnée aux grandes et moyennes surfaces commerciales quasi inexistantes en centre-ville de Caen », a insisté Nathalie Bourhis, adjointe au maire chargée de l'urbanisme opérationnel et réglementaire, avant de présenter les principales dispositions du cahier des charges de cession.

Un comité d'enseignes consultatif

Ce texte impose notamment à l'opérateur d'exclure tout projet de logement ainsi que toute implantation d'une surface de vente alimentaire de plus de 1 500m², de débiter les travaux de construction au maximum dans les douze mois suivant l'obtention de garantie financière d'achèvement du projet et de mettre en place un comité d'enseignes chargé d'examiner les candidatures des magasins et activités pressentis.

Mais ces garde-fous n'ont pas trouvé grâce aux yeux de l'opposition qui s'est prononcée contre la délibération. Le ton est monté lors des débats. Dans le public, des membres du collectif de défense de la place de la République ont brandi des pancartes « Non à la privatisation de l'espace public » et ont ponctué les discussions de marques de réprobation. « Nous avons fait le choix d'une collaboration efficace avec le privé. Les partenariats public-privé se multiplient dans le cadre de projets de redynamisation des centres-villes », a tenté de rassurer Véronique Debel-



Des membres du collectif de défense de la place de la République ont une nouvelle fois fait part de leur opposition au projet lors du dernier conseil municipal avant l'été.

le, adjointe au maire chargée du commerce.

Le comité d'enseignes a également été pointé du doigt. « Il n'a qu'un rôle consultatif et ne dispose d'aucun pouvoir contraignant pour empêcher la délocalisation du centre-ville vers le nouvel espace commercial », a dénoncé Eric Vève (PS).

Autre problème de cette instance, selon Pascal Blanchetier (MRC), « elle ne compte qu'un représentant de la Ville sur sept membres. Peut-être pourrait-on aller jusqu'à trois représentants ? » suggère l'élue.

Le maire, Joël Bruneau, a rappelé que la composition de ce comité pourrait évoluer, de même que d'autres dispositions du cahier des charges « au rythme des avancées du projet pour correspondre aux desiderata de la Ville ».

Quelle prise de risque pour la Ville ?

Plusieurs conseillers municipaux se sont également inquiétés de la prise de risque de la Ville. Cette dernière doit notamment assumer le coût des fouilles archéologiques préalables aux travaux. « Une disposition qui figurait dans l'appel à projet », s'est défendu le maire. Des sanctions financières sont aussi prévues en cas de non-respect des engagements municipaux.

« Pourquoi passer cette promesse de vente maintenant alors que le projet n'est pas sûr de se faire, au vu des aléas juridiques et éventuellement politiques s'il y a un changement de majorité dans dix-huit mois ? » s'est interrogé Xavier Le Coutour (PRG), à l'origine de deux

recours en justice contre le projet.

« Vous nous liez les mains et prenez des engagements qui vous dépassent, s'est indigné l'écologiste Rudy L'Orphelin. Cette décision pose un double problème de légitimité politique : vous n'avez pas annoncé ce projet lors de votre campagne en 2014 et vous nous engagez au-delà de votre mandat. Est-ce que la Ville aurait les moyens de racheter l'ensemble immobilier si celui-ci venait à changer de mains ? Il lui faudrait alors déboursier 50 millions, 60 millions d'euros ? »

« Notre ambition reste la même : que notre centre-ville remanié fasse venir davantage de visiteurs, y compris des gens prêts à parcourir 50 ou 60 km », a assuré Joël Bruneau.

Maïté HELLIO.

Le compte administratif 2017 âprement débattu

Lors du dernier conseil municipal avant l'été, le compte administratif de l'exercice administratif 2017 a été présenté par Michel Le Lan, adjoint au maire chargé des finances. Le document nous apprend notamment que les dépenses totales de l'exercice 2017 s'élèvent à 185 millions d'euros et les recettes à 195 millions. Le résultat de l'exercice est donc excédentaire de 10 millions d'euros.

Les dépenses d'investissement qui s'élèvent à plus de 52 millions d'euros concernent principalement des dépenses d'équipement : FRAC, pôle enfance Authie Nord, aménagement

du quai Hamelin...

Baisse des taxes locales

« Nous poursuivons, comme chaque année depuis 2014, notre politique de baisse de taux des taxes locales (taxe d'habitation, taxe du foncier bâti et taxe du foncier non bâti) », a souligné Michel Le Lan. L'ensemble de ces taxes baissent en effet de 1 % chaque année depuis le début du mandat de Joël Bruneau.

L'opposition n'a pas manqué de dénoncer une « obstination coupable à baisser la taxe d'habitation », selon les mots de l'élue PRG Xavier Le

Coutour.

« Cette diminution est compensée par des emprunts supplémentaires qui ont pour conséquence une forte dégradation de notre capacité de désendettement », a-t-il poursuivi. Ce ratio de désendettement, qui calcule le temps nécessaire pour rembourser l'intégralité de la dette si la Ville devait y affecter l'ensemble de son épargne brute, est passé de 5 ans en 2016 à 9 ans en 2017. Cette année, la Ville a emprunté 8,5 millions d'euros.

Eric Vève (PS) s'est lui aussi inquiété des ratios budgétaires « qui témoi-

gnent que la Ville devra soit s'endetter fortement, soit renoncer à des investissements, soit augmenter les impôts » : « Nos marges de manœuvre sont presque épuisées. Le budget 2019, et plus encore, le compte administratif 2018 nous en diront certainement un peu plus sur l'état de dégradation des finances de la Ville. »

« Je pense qu'il serait intelligent d'emprunter un peu plus en 2018 », a néanmoins jugé Michel Le Lan.

Maïté HELLIO.

À l'agenda de Caen

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infocale.fr

Spectacles, concerts

Chauu show dernière représentation
Café-théâtre. Chauu vous propose sa revue de presse personnelle de l'actualité politique. Un spectacle dérivant qui mêle dessin en direct et comédie. Une performance unique en France ! Les dessins sont offerts. Possibilité de dîner au café Mancel. Dernière représentation avant son retour à la rentrée !

Vendredi 29 juin, 21 h, auditorium du château. Tarifs : 10 €, réduit 5 €. Contact et réservation : 06 87 11 00 35, <http://www.chaunu-show.fr/>

Am'gospel

Chant choral. Pour clôturer sa saison, l'ensemble Am'gospel se produira en l'église Sainte-Thérèse de Caen et offrira au public un panel varié de gospels traditionnels et contemporains ainsi que des chants africains.

Samedi 30 juin, 20 h 30, église Sainte-Thérèse. Payant. Contact : 02 31 83 70 46.

Voir, visiter

Balade association

« Vivre son deuil en Normandie »

L'association Vivre son deuil Normandie organise un moment d'échange et de partage entre personnes endeuillées, à travers une balade qui se terminera par quelques exercices de détente et un moment convivial. Durée d'environ 2 h. Nombre limité de participants, réservation par téléphone.

Samedi 30 juin, 14 h 30, salle des fêtes, Louvigny. Gratuit. Contact et réservation : 06 31 42 61 80, vsd.normandie@gmail.com, <http://www.vivresondeuil-bassenormandie.fr>

Réunions, formations

Conseil d'agglomération
Ordre du jour : Budget principal, compte administratif 2017, affectation des résultats 2017, bilan des cessions et acquisitions 2017, budget annexe des transports, compte administratif 2017, avenant n° 2 au contrat de délégation de service public de transport urbain de Caen la mer.
Judi 28 juin, 18 h, Hôtel de la Communauté urbaine, 16, rue Rosa-Parks.

Vie quotidienne

Aide aux personnes en difficulté avec l'alcool

Permanence. La Croix-bleue Normandie anime un atelier : le jardin. Une permanence est assurée durant l'activité. Pour un rendez-vous prendre contact avec l'association, il est indispensable de prévenir afin d'avoir un entretien. Cette semaine, travaux divers de plantation.

Mercredi 27, jeudi 28 juin, 14 h, Jardins de Cormelles-le-Royal, route d'Ifs, parcelles 10 et 235, allée 13. Contact : 02 31 86 48 14, 06 03 96 17 01, jeanpierre.lejuez1@free.fr, <http://croixbleue-normandie.fr>

Gilles Déterville, conseiller départemental Caen 4

Permanence.
Judi 28 juin, 11 h à 12 h, Guérinière, 11, place de la Justice. Contact : 02 31 57 14 40.

Force ouvrière, salarié du particulier employeur (SPE)

Permanence. Guide pratique gratuit pour les salariés du particulier, employeur, concernant leurs droits. Permanences physiques uniquement sur rendez-vous.
Judi 28 juin, jeudi 5, jeudi 12 juillet, 14 h à 16 h, Union Départementale Force Ouvrière, 8, rue du Colonel-Rémy. Contact : 02 31 35 65 75.

En hausse

L'usine PSA de Cormelles veut freiner la voiture



Thierry Guidevaux, directeur de l'usine PSA de Cormelles-le-Royal et Joël Bruneau, président de la communauté urbaine, ont signé le plan de mobilité.

CRÉDIT PHOTO : JEAN-PHILIPPE GAUTIER.

L'usine PSA de Cormelles-le-Royal (fabrication de pièces mécaniques) emploie 1 200 collaborateurs. Il y a quelques semaines, une enquête a été lancée afin de connaître leurs habitudes de transport. 93 % des 460 salariés qui ont répondu au questionnaire indiquent utiliser leur voiture pour se rendre à l'usine. « Ce score s'explique en partie par la diversité et l'amplitude des horaires de travail, indiquent les responsables de l'enquête. L'offre actuelle de transports en commun est difficilement compatible avec le travail posté d'un site qui tourne 24 heures sur 24 ».

Afin de favoriser le recours à des

modes de transports alternatifs, l'industriel a signé lundi après-midi un plan de mobilité avec la Communauté urbaine de Caen. Ce plan prévoit des supports d'information renforcés, des réductions de tarifs Twisto (abonnement annuel à 307 € au lieu de 458), l'accès à des plates-formes de covoiturage, des aménagements de parking, l'adaptation de pistes cyclables... « Et surtout, des horaires de transports compatibles aux horaires de travail », promet le président de la CUC, Joël Bruneau.

La CUC multiplie les plans de mobilité avec les grands employeurs de son territoire. Elle en a déjà signé plus d'une centaine.

La bonne nouvelle

Un auteur caennais recommandé par le Prix Médicis

Le Prix Médicis est une distinction très courue des auteurs en passe de se faire un nom dans les librairies. Or, le dernier livre d'un auteur caennais figure dans la liste des « lectures d'été » de ce prix, au sein des dix-huit livres à découvrir.

Ce « roman fleuve » du poète « mélancolique » et professeur Bruno Fern, paru en mai chez Louise Botu, s'intitule *Suites*. L'auteur avait donné une lecture musicale aux côtés du jazzman Thierry Lhiver lors du dernier Salon du livre Époque. Ce livre offre un point de vue singulier sur la guerre de 14-18 et les traces qu'elle a laissées dans les familles, nos villes et villages.



Bruno Fern, poète « mélancolique ».

CRÉDIT PHOTO : DR

Un événement à annoncer ?

Connectez-vous sur notre site www.infocale.fr, saisissez votre information et la date à laquelle vous

souhaitez la voir paraître dans le journal et sur le site ouest-france.fr

PUBLICITE

Premier Salon des séniors de Normandie !

Les samedi 13 et dimanche 14 octobre prochains, se tiendra la première édition du Salon des séniors en Normandie. Organisé au Parc des Expositions de Caen, cet événement permettra aux séniors caennais mais également de toute la région normande de rencontrer des professionnels et des experts, ainsi que des associations, qui leur apporteront des réponses à toutes leurs interrogations. Lieu privilégié de rencontre et d'échange, les 15 000 visiteurs attendus dans les allées du Parc des Expositions pourront commencer à construire leurs prochains jours au Salon des séniors de Caen !

Les univers du salon

Durant ce week-end d'octobre, les visiteurs du Salon des séniors trouveront neuf univers différents répondant à des besoins spécifiques. Les exposants de l'espace « Loisirs, culture & voyages » proposeront des destinations de voyages, en France comme à l'étranger, pour partir à la découverte de nouvelles cultures ainsi que différents loisirs pouvant être pratiqués par les séniors. Les professionnels de l'espace « Mes droits, ma retraite, mon patrimoine » apporteront des éclaircissements sur les droits des séniors. De plus, des consultations gratuites avec des notaires et des professionnels de l'investissement en France et à l'étranger pourront être organisées. Dans l'univers « Nouvelles technologies », les séniors pourront rencontrer des experts qui leur présenteront tous les nouveaux produits et les nouvelles innovations technologiques qui peuvent améliorer et faciliter leur quotidien. Des associations pour-



ront également exposer au Salon des séniors et discuter avec des séniors souhaitant s'engager bénévolement pour une bonne cause. Un univers intitulé « Prendre soin de soi » sera dédié au bien-être des séniors. Des spécialistes aguerris et des professionnels de la santé donneront des conseils sur les gestes de prévention nécessaires au quotidien. L'univers « Place du marché », dédié aux artisans et aux producteurs normands, permettra de venir goûter et découvrir les produits locaux et les spécialités de la région. Dans l'univers « Logement », plusieurs acteurs de l'habitat seront exposants et répondront à toutes les questions des séniors. Les experts du logement apporteront leurs conseils sur les équipements de maison pouvant sécuriser la vie quotidienne des visiteurs mais aussi sur les résidences pour séniors ! Les exposants qui seront présents sur l'univers « Services à la personne » présenteront leurs prestations et leurs solutions pour faciliter le quotidien des séniors. Aides ménagères, soins, préparation des repas... Les visiteurs trouveront des in-

terlocuteurs capables de répondre à leurs besoins ! Et enfin, l'univers « Travailler après 50 ans » sera dédié aux personnes de 50 ans et plus qui cherchent à prendre un nouvel envol après une carrière professionnelle ou encore à faire un bilan de leurs compétences. Des experts seront présents pour aider les séniors à mener les réflexions nécessaires autour de leur vie professionnelle.

Réservation de stand

Pour cette première édition du Salon des séniors de Normandie, ce sont 120 exposants et partenaires qui sont attendus au Parc des Expositions de Caen. Des stands sont encore disponibles à la réservation. Si vous êtes un professionnel ou une association et que vous désirez réserver un stand, contactez l'organisation du salon.

Organisation : Event et Moi

Tél. : 02.31.51.91.75

Mail : contact@eventetmoi.fr